

Département du GERS

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'ARMAGNAC



Pays d'Armagnac

Extrait du registre des Délibérations du Comité
Syndical du 30 novembre 2020

Date de la convocation
25/11/2020

Nombre de délégués	21
Nombre de présents	20
Nombre d'excusés	1
Nombre de procurations	0
Vote	
- POUR	20
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

07/12/2020

Et publication le

07/12/2020

Date d'affichage

07/12/2020

L'an deux mille vingt et le trente
novembre à 18h00, le Comité Syndical,
régulièrement convoqué, s'est réuni à la
salle d'animation de Nogaro sous la
présidence de M. Michel GABAS.

Présents : M. BARSACQ Franck, BEYRIES
Philippe, BROSSARD Frédérique, CAILLAVET
Isabelle, CAMAZZOLA Robert, DESJARDINS
Lionel, DUBOS Patrick, DUCLAVE Jean,
TUMÉLÉRO Hélène (suppléante de DUPRONT
Didier), ESPERON Patricia, GOUANELLE
Vincent, GABAS Michel, HAMEL Bernard,
LABORDE Martine, MAURAS Marie-Claude,
MELIET Nicolas, NETO Barbara, THIEUX-LOUIT
Véronique, TINTANÉ Isabelle, TOUHE-
RUMEAU Christian

Excusé : M. BOISON Maurice

Procuration :

A été nommé **secrétaire de séance** :

M. Jean DUCLAVE

Délibération N°1 – 30/11/2020 - 8.4

Nature de l'acte : 8.4

Mission d'assistance à l'élaboration du Projet de
Territoire du PETR du Pays d'Armagnac

Après 5 années de développement, voyant ses missions s'accroître et son équipe passer de 4 à 9 membres, le PETR du Pays d'Armagnac souhaite redéfinir son Projet de Territoire.

Le renouvellement du Comité Syndical, consécutif à l'installation des nouveaux conseils communautaires, offre l'opportunité de redéfinir une stratégie et des objectifs de développement à moyen terme.

Afin d'accompagner le PETR dans l'élaboration de ce nouveau Projet de Territoire, il est proposé de confier une mission d'assistance à un prestataire (cahier des charges joint en annexe).

Le PETR du Pays d'Armagnac s'est d'ores et déjà donné une ambition : être un Territoire de transitions écologique et énergétique, alimentaire, économique, sociale.

Ainsi, les attentes relatives à la mission sont de 3 ordres :

- Fédérer les acteurs élus, socio-économiques, citoyens autour de cette ambition
- Définir les marqueurs et leviers d'attractivité du Pays d'Armagnac cohérents avec cette ambition
- Bâtir un plan d'action propre à répondre à cette ambition

Au-delà de la présentation du projet politique du PETR du Pays d'Armagnac, le Projet de Territoire aura vocation à être le support des futurs outils contractuels mis en œuvre par le PETR.

A cette fin, la mission se décomposera en 3 phases :

- La réalisation du diagnostic partagé de territoire,
- La définition des enjeux de développement et de transition(s),
- L'élaboration de la stratégie et sa déclinaison en objectifs opérationnels, dans une démarche de marketing territorial.

Le montant maximal de cette prestation est évalué à 35 000 € HT soit 42 000 € TTC. Les cofinancements de la Région et du programme Leader permettront de réduire la part d'autofinancement à 8 400 €.

Envoyé en préfecture le 07/12/2020

Reçu en préfecture le 07/12/2020

Affiché le

SLOW

ID : 032-200048601-20201130-30112020_01-DE

**Où l'exposé du Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré
par 20 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention :**

- valide le cahier des charges de consultation
- autorise Monsieur le Président à lancer la consultation

Ainsi fait et délibéré, les jours et mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

**Le Président,
M . Michel GABAS**



A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. Gabas".